

# Assemblée Générale – 2013/2014

## USB BADMINTON



### Compte-rendu de la réunion du 16 octobre 2014

Adhérents présents : Joffrey DEBONNAIRE, Marie KREIT, Rolland JAMAULT, Christophe *JUGGERY*  
Alice *JUGGERY* , Laurent PASCAL

Adhérents absents : Boris ROQUETTY

Délégué de l'USB Générale : Michel JAME

La séance est ouverte à 17h30.

#### I – Bilan moral

Le président prend la parole et présente le bilan moral de la saison 2013/2014.

En termes d'adhérents il précise que durant cette saison 17 joueurs ont payé leur cotisation. Ces derniers se répartissent comme suit : 9 adultes, 2 ados, 6 enfants.

Le président rappelle que les séances se tenaient le jeudi (de 17h15 à 19h) et le dimanche (de 17h à 19h). Il précise qu'il y a toujours eu une bonne ambiance et une bonne participation. Néanmoins, comme chaque année, une érosion de la participation s'est ressentie après les vacances de Pâques (jours plus longs incitant les enfants à rester en extérieur).

En ce début d'année, du fait de l'organisation des temps d'activités périscolaires à Seyne (tous les jeudis après-midi) le président précise que les enfants ont déserté les séances de badminton (notamment celle du jeudi qui faisait le plein). Cela peut s'expliquer par une lassitude à la suite d'un grand nombre d'activités physiques pratiquées durant la journée.

Bilan voté à l'unanimité

#### II – Bilan financier

Le trésorier présente le compte rendu financier de l'exercice 2013/2014.

Il précise que les recettes sont constituées d'une subvention de la CCPS (versée via l'USB) à hauteur de 320 € et des cotisations à hauteur de 51 € (3€ par adhérent). Du côté des dépenses un ensemble comprenant des raquettes, des volants et une housse de protection a été acheté pour 322.90 €.

Le solde de cette saison est positif. Il s'établit à 48.10 €.

Avec l'avoir présent en début de saison sur le compte, le bilan cumulé est positif de 68.12 €.

Bilan voté à l'unanimité

### **III – Cotisations saison 2014-2015**

Constatant la baisse du nombre d'adhérent en ce début de saison, et afin de maintenir un niveau de recette convenable pour couvrir les petits achats (volants,...) le trésorier propose de fixer la cotisation pour la saison 2014-2015 à 5€ par adhérent.

Voté à l'unanimité

### **IV – Renouvellement des membres du bureau**

Après un bref rappel sur les membres du bureau en poste à ce jour, il est fait appel à candidature. Chaque fonction est sollicitée par un seul candidat.

A l'unanimité des adhérents présents, il est décidé de constituer le bureau suivant :

Président : Joffrey DEBONNAIRE

Secrétaire : Rolland JAMAULT

Trésorier : Laurent PASCAL

Voté à l'unanimité

### **V – Budget 2014/2015**

Le trésorier présente le budget prévisionnel pour la saison 2014-2015. Celui-ci s'équilibre à 140 €. Pour réaliser cet équilibre, une subvention de 100 € est demandée à l'USB générale sur les crédits de la CCPS.

Voté à l'unanimité

### **VI – Questions diverses**

Aucune question diverse n'est portée à la connaissance de l'assemblée.

Le président déclare la séance levée à 17h50.

Le Président

Joffrey DEBONNAIRE

Le secrétaire

Rolland JAMAULT

Le trésorier

Laurent PASCAL